DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
13 Septembre 2024

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	29

2024D123

OBJET :
29. PERSONNEL COMMUNAL. RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE À UN BESOIN LIÉ À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le 03.10.2024
ID : 059-215904004-20240919-2024D123-DE

L'an deux mil-vingt-quatre, le dix-neuf SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – M. LAPIERRE Julien – Mme BLANQUART Marine – M. VERMEESCH Olivier – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – Mme LORPHELIN Martine – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :
Mme BILLIAU Marie-Françoise, **procuration à** M. SERE Soarey Idriss
M. MOUILLE Julien, **procuration à** M. LAPIERRE Julien
Mme QUIQUE Corinne, **procuration à** Mme BEURAERT Martine
M. ROBBE Jean-Pierre, **procuration à** M. CITERNE Joël
M. BEZILLE Marc, **procuration à** Mme PENIN-CŒUR Thérèse
M. LORIDAN Bernard, **procuration à** Mme PETITPRET Sabine
M.TREDEZ Alain, **procuration à** Mme FLAMENT Laëtitia
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration à** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

- Vu la loi n°84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-I-1° ;
- Considérant qu'il y a lieu de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoins lié à un accroissement temporaire d'activités ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** décide de recruter un poste d'adjoint technique à temps complet pour renforcer les équipes du pôle Cadre de vie et Patrimoine.

Cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice brut de référence du 1er échelon du grade du recrutement à compter du 1er octobre 2024 pour la durée du contrat.

Ce contrat pourra être renouvelé dans la limite d'une durée totale de 12 mois pendant une même période de 18 mois.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance
Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.